

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Accusé de réception en préfecture
036-283600120-20190513-N2-DE
Date de télétransmission : 16/05/2019
Date de réception préfecture : 16/05/2019

BUREAU
Séance du 13 mai 2019

Délibération N2

Fourniture et aménagement de véhicules de secours et d'incendie : reconduction des marchés n°2016-09-22 et n°2016-09-23 pour une quatrième et dernière année.

VOTE : adopté à l'unanimité

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

VU la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

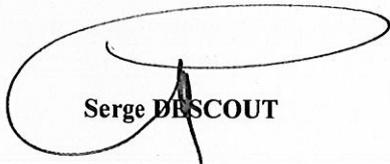
VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du bureau en date du 2 septembre 2016 ;

VU les marchés n°2016-09-22 et n°2016-09-23 ;

DECIDE

Article unique : les marchés de fourniture de châssis et d'équipements pour les Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) sont reconduits pour une quatrième et dernière année. Cette reconduction prend effet à compter du 29 septembre 2019 pour le lot n°1 : fourniture de châssis VSAV passé avec RENAULT GIBAUD et du 26 septembre 2019 pour le lot n°2 : fourniture d'équipement VSAV passé avec PETIT PICOT. Monsieur le président est autorisé à signer les décisions de reconduction.


Serge DESCOUT